

ACTUALITÉS

Comment matcher les compétences des athlètes avec les besoins de l'entreprise ?

INTERVIEW

Publié le : 27.07.2018

Valérie Barlois-Leroux, Directrice du Pôle médico-social, associatif & sanitaire de Linkcity Centre Sud-Ouest (Groupe Bouygues Construction), Présidente du Conseil d'Administration du CREPS de Bordeaux Aquitaine, membre du Conseil d'Administration du COJOP Paris 2024, Médaillée d'or par équipe et d'argent en individuel à l'épée aux Jeux Olympiques d'été d'Atlanta (1996) est la marraine de la démarche expérimentale Pass'Sport 2.0 en Nouvelle-Aquitaine. Elle témoigne de sa reconversion professionnelle.

Vous êtes l'une des marraines du programme Pass'Sport 2.0 dont l'objectif est d'accompagner les sportifs professionnels dans leur reconversion en entreprise. Comment s'est effectuée la vôtre ?

J'ai eu la chance, contrairement à d'autres sportifs, **de commencer des études supérieures en même temps que je pratiquais mon sport : l'escrime**. Les entraînements étaient compatibles avec les études que j'ai menées en parallèle.

J'ai intégré Bouygues Construction en juillet 1995 à ma sortie de l'ESCP-EAP, dans le cadre de sa politique d'intégration des sportifs de haut niveau, après y avoir effectué mes stages de 2ème et 3ème années.

Au sein de la Direction centrale des Ressources humaines (recrutement, relations avec les écoles...), **j'ai bénéficié d'un emploi du temps aménagé, ce qui a été déterminant dans ma préparation** aux JO d'Atlanta (1996) et de Sydney (2000).

Je suis arrivée à Bordeaux il y a 8 ans, dans le cadre d'une mutation, en qualité de DRH de la filiale régionale, Bouygues Bâtiment Centre Sud-ouest (BBCSO). J'ai opéré, il y a maintenant 5 ans, une mobilité fonctionnelle pour prendre une responsabilité opérationnelle. Je dirige le Pôle médico-social, associatif & sanitaire de Linkcity Centre Sud-Ouest (la filiale de développement immobilier de BBCSO).

Toutes les disciplines sportives par les contraintes liées à leurs entraînements n'offrent pas les mêmes opportunités de mener à bien un double projet. D'autre part, certaines jouissent d'une image plus « positive » que d'autres et attirent ainsi davantage les entreprises et/ou les sponsors qui souhaitent associer leur image, leurs valeurs à ce sport.

Les Fédérations sportives encouragent-elles ces « doubles carrières » ?

Plus aujourd'hui que ça n'était le cas à mon époque. **Certaines fédérations préfèrent que les sportifs se consacrent entièrement à leur entraînement ce qui n'encourage pas ces derniers à anticiper leur fin de carrière sportive. Mais les mentalités évoluent.**

“ **La prise de conscience de l'importance de construire, d'accompagner l'athlète dans sa reconversion, a encouragé le développement de nombreuses initiatives ces dernières années.**
Valérie Barlois-Leroux, Groupe Bouygues Construction

Par exemple, le **Pacte de performance**, qui a été lancé en 2014 par le ministère des Sports et l'Association « Athlètes & Partenaires », dirigée par Valérie Fignon et hébergé au sein de l'INSEP. Le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) mène également des actions dans ce sens, et de plus en plus d'écoles et d'universités accueillent des sportifs en dehors des cursus du type « sport études ».

De nombreuses entreprises se mobilisent : le Groupe Bouygues souhaite constituer un « Team d'athlètes » affectés à des postes compatibles avec leur discipline sportive et leur niveau d'études. Delphine Racinet, médaillée d'argent au tir aux JO de Sydney et de bronze à Londres (2012) a été intégrée chez Bouygues en qualité de contrôleur financier avant sa participation aux JO. Et bien sûr, **il existe des initiatives comme Pass'Sport 2.0 pour préparer les sportifs à leur intégration dans l'entreprise.** Ainsi, à ce jour, en Nouvelle-Aquitaine, 8 athlètes ont intégré le dispositif (2 en cours de module 2 et 6 débiteront l'accompagnement en septembre).

Les sportifs de haut niveau ignorent parfois qu'ils ont des compétences transférables dans une entreprise. Quelles sont-elles ?

C'est assez banal, mais il est vrai que **l'engagement, le fort niveau d'exigence, la capacité à rebondir et à apprendre de ses échecs, la capacité à atteindre des objectifs, à s'adapter, à gérer son stress, l'esprit d'équipe** (on ne devient jamais un grand champion seul), **la pugnacité, etc.**, sont des qualités recherchées par les employeurs (les fameuses soft skills) et que **les athlètes de haut niveau habitués à la compétition possèdent.** Mais attention, une entreprise recherche aussi des compétences métiers que l'on acquiert, que l'on développe mais l'un ne va pas sans l'autre.

Le sportif qui se reconvertis doit acquérir ces compétences s'il n'a pas eu la chance de mener des études en même temps que sa carrière sportive (le fameux double projet).

“ **La démarche expérimentale Pass'Sport 2.0 est assez remarquable car elle permet d'identifier les compétences détenues par le sportif et celles qu'il doit acquérir pour accéder à un emploi ciblé.**
Valérie Barlois-Leroux, Groupe Bouygues Construction

Pass'Sport 2.0 permet de « matcher » les compétences de l'un avec les besoins de l'autre. Chacun (sportif et entreprise) doit s'attacher à ce que cette rencontre réussisse.

Au-delà de leur profil, **les entreprises recrutent des sportifs pour les qualités qu'ils ont développées dans la pratique de leur sport à très haut niveau.** L'assurance, la confiance en soi et la légitimité que l'athlète a acquises au fil des années de pratique dans un environnement concurrentiel fort doit se construire dans son univers professionnel.

Cela ne se fait pas d'un claquement de doigt. Il faut du temps, de la patience et une bonne dose d'humilité ! **Mais il a une grande chance : sa boîte à outils est pleine !**

DÉCOUVRIR LE SITE PASS-SPORT.FR